Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260413-AMC13042026031-DE

MAIRIE D'YFFINIAC

DATE DE CONVOCATION
07/04/2026

D/031/9.4

NOMBRE DE CONSEILLERS
En exercice : 29
Présents : 23
Votants : 29

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille-vingt six
Le treize avril à dix-neuf heures

Le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de **Monsieur Nathan GUINARD, Maire,**

Etaient présents :
Nathan GUINARD, Pascale RIMAURO, Kristell MORVAN, Véronique RAULT, Emmanuel DESLANDE, Peggy MADEC, Dominique LOQUIN, Bernadette GUEUNÉ, Laurent BOINAUD, Noëlle FAUCILLON, Emmanuelle CHEVANCE, Nathalie BAZILLER, Frédéric LENOIR, Ludovic ANDRIEUX, Typhaine DOMALAIN-RICHOMME, Jonathan BOUETTE, Lucie GUERNION, Sylvain ANDRIEUX, Isabelle PLAZE, Frédéric LE TIEC, Christine LE MAU ANDRIEUX, Alain THORAVAL, Céline BOUTRUCHE,

Formant la majorité des membres en exercice.

Absents :
Joël RIVALLAN procuration à Nathan GUINARD
Baptiste CHAPALAIN-PIERRE procuration à Pascale RIMAURO
Valérie MEURIC procuration à Peggy MADEC
Ronan LOUBOUTIN procuration à Lucie GUERNION
Fabrice BOULIOU procuration à Emmanuel DESLANDE
Denis HAMAYON procuration à Alain THORAVAL

Frédéric LENOIR a été élu secrétaire

MOTION DE SOUTIEN DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE DE MONCONTOUR

Considérant que des faits récents visant le Maire de la commune de Moncontour ont donné lieu à des attaques personnelles et à une mise en cause publique ;

Considérant que ces faits, au-delà de la personne, interrogent le respect dû à la fonction de maire et, plus largement, aux principes de notre démocratie locale ;

Considérant que le Maire de Moncontour a été élu par les habitants avec une majorité de suffrages exprimés, traduisant un choix clair et démocratique des citoyens ;

Considérant que le respect du suffrage universel constitue le fondement de la légitimité des élus locaux et qu'il ne saurait être affaibli par des pressions, des attaques ou des remises en cause extérieures au débat démocratique ;

Considérant que ce sujet dépasse les enjeux locaux et touche directement au respect du choix des habitants ainsi qu'à ce que nous devons à notre démocratie ;

Envoyé en préfecture le 15/04/2026
Reçu en préfecture le 15/04/2026
Publié le
ID : 022-212203897-20260413-AMC13042026031-DE

Le Conseil municipal après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

- *EXPRIME son soutien plein et entier au Maire démissionnaire de Moncontour dans l'exercice de ses responsabilités ;*

- *RAPPELLE avec force que les désaccords politiques doivent s'exprimer dans le strict cadre du débat démocratique et du respect des personnes ;*

- *AFFIRME son attachement au respect du suffrage universel, seul fondement légitime de l'action publique locale ;*

- *CONDANNE toute forme d'atteinte personnelle ou de pression exercée à l'encontre d'un élu dans l'exercice de son mandat ;*

- *ADRESSE un message de solidarité au Maire démissionnaire, à son équipe municipale et à ses proches.*

Pour copie conforme,
Le Maire,
Nathan GUINARD

Le secrétaire,
Frédéric LENOIR